

SIA 406 : Point de vue d'un service cantonal des améliorations foncières : remise en valeur de l'espace vital dans des zones aux structures insuffisantes

Autor(en): **Michelet, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural**

Band (Jahr): **92 (1994)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-235076>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lich» ausgestattet wurden und die Konsultation ohne Verzögerung passierten. Der Auszug aus dem Mitbericht einer Bundesstelle möge stellvertretend für andere gute Projekte stehen:

«Wir können uns der im Technischen Bericht formulierten Zielsetzung vollumfänglich anschliessen. Das Projekt erfüllt im wesentlichen alle aus der Sicht des Natur- und Landschaftsschutzes für zeitgemässe Meliorationsvorhaben erforderlichen Anforderungen, namentlich:

- detaillierter «Inventarplan Landschaft»
- angepasste Linienführung und minimaler Ausbaustandard des Wegnetzes mit

Variantenstudien und Einbezug von Massnahmen gegen den Fremdverkehr

- definitiv ausgewiesene Schutzmassnahmen und ökologische Ausgleichsflächen (davon 1,2 km neue Hecken)
- weitere zur Extensivierung geeignete Flächen, welche vertraglich nach Vorliegen des Neuzuteilungsentwurfes gesichert werden sollen.

Aus den eingereichten Projektunterlagen geht hervor, dass die Projektverfasser um eine sorgfältige Abstimmung mit den Anliegen des Natur- und Landschaftsschutzes bemüht sind.»

Guter Inhalt und überzeugende Darstel-

lung lohnen sich allemal, haben nichts mit höherer Regelungsdichte zu tun und sind aus dem Pflichtenheft für Ingenieurarbeiten betrachtet, eigentlich selbstverständlich. Ganz im Sinne des Leitbildes für das Meliorationswesen zeigt SIA 406 moderne Methoden zu Inhalt und Darstellung moderner Meliorationen.

Adresse des Verfassers:

Jörg Amsler, dipl.Ing. ETH/SIA
Sektionschef Eidg. Meliorationsamt
CH-3003 Bern

SIA 406: Point de vue d'un service cantonal des améliorations foncières

Remise en valeur de l'espace vital dans des zones aux structures insuffisantes

P. Michelet

Le mode de représentation des dossiers prévus par la recommandation SIA 406 tranche singulièrement avec les techniques de représentation ayant cours jusqu'ici. Le bref exposé qui suit tente de résumer les points forts et les difficultés rencontrées dans l'application de ces directives.

Die in der Empfehlung SIA 406 vorgesehene Darstellungsweise unterscheidet sich stark von den bisher angewandten Darstellungstechniken. Im folgenden Kurzaufsatz wird versucht, die Stärken der erwähnten Richtlinien und die bei ihrer Anwendung aufgetretenen Schwierigkeiten zusammenzufassen.

Contexte de l'utilisation de la recommandation SIA 406

Cette recommandation a été mise en application pour la première fois dans le cadre de l'avant-projet du remaniement projeté de Zamplan-Créteilons, commune de Chalais, d'une superficie de 73 ha. Dépourvu de toute infrastructure digne de ce nom, ce périmètre est menacé d'abandon et d'embroussaillage. La commune de Chalais, soucieuse de conserver son patrimoine agricole, demandait en 1986 déjà d'étudier la mise en oeuvre d'une amélioration intégrale de cet espace.

Un avant-projet avait déjà été établi sur ce périmètre selon les modes de représentation traditionnels. Il fut présenté au Service fédéral des améliorations foncières en

1992, à l'époque où s'élaborait le 7ème rapport sur l'agriculture.

Cet avant-projet fut jugé peu conforme à la nouvelle orientation de la politique agricole; le respect des objectifs du 7ème rapport sur l'agriculture a impliqué une révision quasi complète de ce premier avant-projet.

Décision fut prise de présenter un nouveau dossier, conforme au contenu de la recommandation SIA 406.

Informations relatives à la nature et à l'utilisation du sol

Le plan dressé à cet effet fait ressortir de manière très évidente les différentes natures et utilisations du sol.

L'inventaire y est particulièrement exhaus-

tif, sauf en ce qui concerne les éventuels équipements existants qui mériteraient d'être assainis ou restaurés.

Du fait de l'adaptation résultant de l'avant-projet «traditionnel», les fonds de plan (parcellaire cadastral au 1:2000) ont subsisté. La signature du dessin des accès notamment, est conforme à l'usage courant en mensuration cadastrale. Il ne fait pas de doute que les teintes diverses appliquées sur le plan ont «écrasé» la représentation de ces ouvrages, et ont nui, à ce titre à la lisibilité générale du plan.

Le fait que les plans modèles de la recommandation (planches 7.2. et 7.3.) sont prévus en deux volets à échelles différentes et complémentaires, ne tient sans doute pas du hasard. En fait, le choix d'une échelle appropriée est nécessaire à une bonne lisibilité du plan.

Procédure de consultation et co-rapports

La procédure de consultation auprès des Services intéressés n'a pas encore été entamée dans le cas d'espèce, de sorte qu'il est impossible de donner une appréciation précise de l'accueil qui sera réservé à cet avant-projet, et plus particulièrement sur son mode de représentation.

On peut toutefois estimer que les appréciations à donner par les organes qui seront consultés seront grandement facilitées, étant donné la qualité et le caractère complet des informations décrites par les plans. Il y a lieu de rajouter qu'il est surtout commode pour le concepteur du projet, car disposant de toutes les informations nécessaires à une justification de son avant-projet.

Les canevas des mesures techniques proposées repose sur l'analyse des contraintes globales décrites par les documents de

Partie rédactionnelle

l'avant-projet. De ce fait, on peut pronostiquer un respect presque total de l'avant-projet dans sa phase d'exécution.

Relation avec l'aménagement du territoire

Dans le cas qui nous occupe, le plan d'affectation de la commune est dans sa phase de révision.

Seule la décision politique de conserver ce territoire en zone d'affectation agricole a été réellement prise. C'est dire que les études sectorielles – cadastre de protection des eaux, détermination des limites forestières, détermination et classement de zones protégées, paysages, ... – sont à l'état d'ébauche ou n'ont pas encore été effectuées.

L'établissement de ces données a évidemment renchéri considérablement les travaux d'inventaires relatifs à cet avant-projet.

Autre difficulté, l'étude d'une route de contournement du village n'était pas assez avancée pour connaître avec une précision suffisante son tracé. Le principe de sa

réalisation future, à long terme, et les contraintes topographiques de la région, ont permis de proposer et déterminer un axe de chaussée qui ne devrait subir que des modifications mineures... Cet exemple doit faire prendre conscience qu'une coordination idéale connaît également des limites...

Coûts

Des coûts supplémentaires sont certainement à attendre dans la rétribution des bureaux techniques pour ce qui a trait aux tâches de dessin, représentation et reproduction des documents.

Il est également vraisemblable que s'agissant de l'étude des projets, l'analyse approfondie des contraintes sur la planification des équipements collectifs occasionnera :

- un surcroît de travail au niveau de l'avant-projet;
- un allègement au niveau du projet définitif et des projets d'exécution.

On peut en conséquence présumer que les parts d'honoraires liées à ces différentes prestations soient modifiées.

Cette appréciation reste toutefois à confirmer, à la lumière de projets actuellement en cours d'élaboration, et des procédures cantonales régissant l'étude et l'homologation des projets.

Conclusion

Il est prématuré de donner un point de vue complet sur cet objet, car un recul suffisant manque pour cette approche. On peut toutefois estimer que lorsque l'ensemble des projets AF seront établis selon le mode de représentation homogène proposé par la recommandation SIA 406, de très grandes facilités d'examen et de défense des projets seront octroyées aussi bien aux concepteurs, qu'aux syndicats AF ou aux administrations.

Adresse de l'auteur:
Paul Michelet
Chef du Service cantonal
des améliorations foncières
CH-1951 Sion

SIEMENS NIXDORF

SICAD-CH/open – Das Softwarekonzept für Geoinformationssysteme.

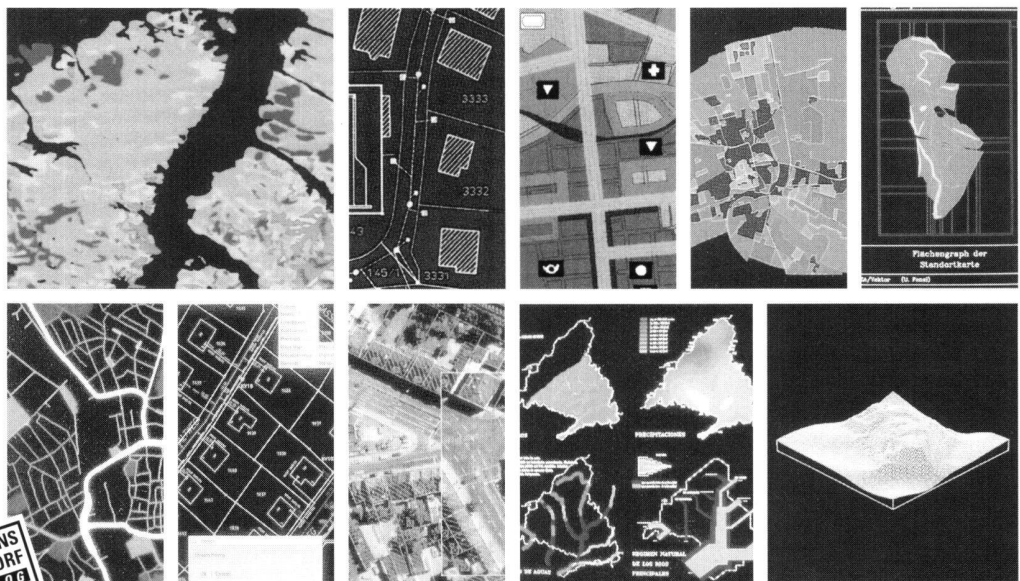
Mit SICAD-CH/open stellt Siemens Nixdorf jetzt die ganze Lösungsbreite unter UNIX zur Verfügung – mit den Standards der offenen Welt.

Herausragende Eigenschaften von SICAD-CH/open sind:

- Turn Key-Lösungen für Versorgung, Entsorgung und Gemeinden
- Datenbanken Oracle und Informix
- Verteilte Geo- und Alphanthaltung
- Verteilte Verarbeitung mit Client-Server-Architektur
- Hochleistungs-RISC-Workstations
- Standardisierte Eingabe unter OSF/Motif und X-Window
- Verarbeitung von Vektor- und Rasterdaten

Wenn Sie über SICAD-CH/open mehr wissen wollen: Herr Urs Wyss gibt gerne Auskunft.

Siemens Nixdorf Informationssysteme AG, Bereich GIS
Obstgartenstr. 25 8302 Kloten



Synergy at work